

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 mars à 19h15 le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : MAST Dominique, GHIZZO Frédéric, ALBRECHT Cindy, KELSEN Alan, DUBOIS Nathalie, PERREIN Alain, HOFFMANN Fabienne, SCHMITT Jean-Dominique, VAISSE Julie, LOSSON Mickaël.

Etaient absents excusés : MELY Arthur, MARTIN Christopher, RUPPERT Virginie, AMBROSETTI Jessica.

Absent non-excuse : BIBET Laurent, non excusé.

Monsieur KELSEN Alan a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

1 – CONTRAT « ENTRETIEN ESPACES VERTS »

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal accepte le devis de chez ARBORA ENVIRONNEMENT de Sanry-lès-Vigy pour un montant de 26 500 euros HT soit 31 800 euros TTC pour l'entretien des espaces verts de la commune de Vry/Gondreville pour l'année 2026.

Pour : 8 voix

Contre : 0

Abstention : 2 voix

2 – CONTRAT « PRESTATIONS DE SERVICES 2026 » - POUBELLES

Après en avoir délibéré et à la majorité, le conseil municipal refuse le devis de prestations de services pour l'année 2026 (forfait annuel) d'un montant de 3 000 euros TTC et demande un devis à taux horaire fixe à Steven BORNEQUE de Vry pour la réalisation des prestations de services diverses.

Pour : 8 voix

Contre : 0

Abstention : 2 voix

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h02.

Le Maire,

Dominique MAST